

Version mise à jour le 02/01/2025

Préambule :

La 6ème édition du The Mud Day Provence (nommé pour les éditions précédentes The Mud Day Pays d'Aix) (ci-après l'**Évènement**) est coorganisé le samedi 3 mai 2025 par la SAS LCO CARMA (Carmasport.), Société par actions simplifiée au capital 5 000 € inscrite au RCS de D'Aix-en-Provence sous le numéro 502 907 512, dont le siège social est au 365 Avenue Archimède, 13290 Aix-en-Provence France, et par le Groupe La Provence, Société par actions simplifiée au capital de 3 643 200 € au RCS de Marseille sous le 056 806 813, dont le siège social est au 248 Avenue Roger Salengro, 13015 Marseille. La SAS LCO et le Groupe La Provence sont coorganisateur et donc Ci-après nommé les Organisateur.

Le présent document définit :
le règlement sportif de l'Évènement (ci-après le **Règlement**),
les conditions générales de vente applicables à toute commande de produits ou services relatifs à l'Évènement passée auprès des Organisateur par l'intermédiaire de la plateforme d'inscription Sport'N'Connect (son site web, son site mobile ou son application) (ci-après les **Conditions Générales de Vente**).

Les termes « vous » « votre », « votre » et « vos » vous désignent, comme participant ou consommateur ou comme son parent ou son tuteur légal (de plus de 18 ans) si ce participant, ou consommateur est mineur dans son pays de résidence.

Votre inscription à l'Évènement implique votre acceptation expresse et sans réserve du présent Règlement et des présentes Conditions Générales de Vente.

Le présent document vient compléter les Conditions d'Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne dénommée Sport'N'Connect (ci-après Sport'N'Connect), accessibles à l'adresse :
<https://www.sportsnconnect.com/pages/terms-of-service>.

En cas de contradiction entre les termes des Conditions d'Utilisation de Sport'N'Connect les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement, il conviendra de faire prévaloir les termes du Règlement sur les Conditions Générales de Vente, qui prévaudront elles-mêmes sur les Conditions d'Utilisation de Sport'N'Connect.

Les Organisateur peuvent réviser et mettre à jour les Conditions Générales de Vente et le Règlement à tout moment ; veuillez les consulter régulièrement. Toutes les modifications qui sont apportées s'appliqueront immédiatement après avoir été notifiées, par n'importe quel moyen, y compris par la publication d'une version révisée des présentes sur le site de l'Évènement <http://www.themudday.com/fr>. En cas de modification importante des Conditions Générales de Vente et/ou du Règlement, l'Organisateur s'efforcera de vous prévenir par courrier électronique à l'adresse email renseignée sur Sport'N'Connect.

Important ! Rôle de Sport'N'Connect:

Le site Sport'N'Connect par l'intermédiaire duquel vous avez effectué votre commande, permet à des vendeurs et organisateurs professionnels de lister et vendre leurs produits et services. Bien que la plateforme Sport'N'Connect facilite les transactions réalisées sur cette dernière, Sport'N'Connect n'est pas le vendeur ou l'organisateur des produits et services relatifs à l'Évènement.

En conséquence, pour la vente des produits ou services relatifs à l'Évènement, un contrat de vente est formé uniquement entre vous et les Organisateur. Les Organisateur sont responsable des ventes de produits ou services relatifs à l'Évènement et des réclamations ou de tout autre problème survenant ou lié au contrat de vente entre vous et les Organisateur.

I. REGLEMENT SPORTIF

Le présent règlement sportif (ci-après le Règlement) s'applique à tout participant à l'Évènement. Il fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente visées ci-avant. En cas de conflit avec des dispositions des Conditions Générales de Vente, les dispositions du Règlement prévaudront.

1. LE PARCOURS

Les parcours de l'évènement sont de :

Premier parcours : 12km et 18 obstacles ;

Second parcours : 7km et 12 obstacles.

Troisième parcours : KIDS (parcours à venir)

Le détail du/des parcours et des obstacles sera présenté ultérieurement sur le site internet de l'Évènement et ses réseaux sociaux.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION – LICENCE – CERTIFICAT MEDICAL

Pour participer à l'Évènement, vous devez être âgé de minimum seize (16) ans au plus tard au 31 décembre 2025.

En participant à l'Évènement, vous participez à une des épreuves sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives. Par conséquent, votre participation est subordonnée à la présentation obligatoire :

- d'une **licence sportive « Athlé Compétition »**, « **Athlé Entreprise** », « **Athlé running** » ou « **Pass' J'aime Courir** » **délivrée par la FFA** en cours de validité à la date de l'Évènement portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à l'athlétisme en compétition,
- d'une **licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée**, en cours de validité à la date de l'Évènement, sur laquelle est mentionnée la « non contre-indication à la pratique du sport en compétition », la « non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition » ou de la « non contre-indication à la pratique course à pied en compétition » ;
- ou, pour les participants mineurs non licenciés : un questionnaire de santé entièrement rempli avec des réponses négatives.
- ou, pour les participants majeurs non licenciés, un PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins d'un à la date de la course.

THE MUD DAY PROVENCE

RÈGLEMENT SPORTIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES THE MUD DAY PROVENCE 2025

ATTENTION! Participants résidant à l'étranger :

Vous êtes tenus de fournir un certificat médical portant mention de la Mention Obligatoire décrite ci-dessus, même si vous êtes détenteur d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

Ce certificat doit être daté de moins d'un an à la date de la course, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire français.

Si le médecin n'est pas établi sur le territoire français, le certificat médical doit être rédigé en langue française, anglaise, espagnole, allemande, italienne ou portugaise.

Préalablement à l'Évènement, le certificat médical ou la photocopie de licence en format dématérialisée pourront être communiqués par le participant via l'outil de téléchargement accessible sur votre compte Sport'N'Connect. Aucun certificat médical envoyé par courrier ou par e-mail ne sera pris en compte.

Ces pièces communiquées de manière dématérialisée doivent l'être suffisamment en amont de l'Évènement et au maximum 1er mai 2025 pour permettre à l'Organisateur de les valider. Le participant devra donc vérifier sur son compte Sport'N'Connect que sa pièce justificative a bien été validée. Si tel n'est pas le cas, cette pièce devra être apportée matériellement lors du retrait des dossards.

Des contrôles d'authenticité des certificats médicaux et des licences sont susceptibles d'être effectués sur place, même dans les cas où le participant a téléchargé ces pièces sur son compte Sport'N'Connect. Le participant devra donc obligatoirement pouvoir fournir ces pièces lors du retrait de son dossard ou lors de l'Évènement.

3. RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront à retirer, sur présentation des pièces suivantes :

- Votre licence, certificat médical, PPS ou Questionnaire santé répondant aux conditions visées ci-avant (uniquement si celui-ci n'a pas été déposé et validé en amont sur votre compte Sport'N'Connect),
- Votre convocation, disponible pour téléchargement sur votre compte Sport'N'Connect et/ou envoyé par e-mail en amont de l'Évènement
- Votre pièce d'identité.

Le retrait des dossards se fait exclusivement de 2 façons :

- Dans l'espace dédié du Village de l'Évènement, le samedi 3 mai 2025 à partir de 9h et jusqu'à l'horaire de départ indiqué dans la convocation.
Village de l'Évènement : Lac de Peyrolles en Provence, Chemin de Plantain, 13860 Peyrolles en Provence
- Chez notre partenaire Sport 2000 La Valentine, du Vendredi 25 avril au jeudi 1er mai 2025. Adresse Sport 2000 : Route de la Sablière, CC Auchan, 13011 Marseille La Valentine

Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Aucun dossard ne sera envoyé par la poste, ni remis jour de l'Évènement.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course, y compris en cas d'intempérie.

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET TARIFS 2025

Les inscriptions à l'Évènement se font exclusivement sur Sport'N'Connect (que ce soit par le site web <https://www.sportsnconnect.com>, son site mobile ou son application).

Toute personne souhaitant participer à l'Évènement accepte de s'enregistrer au préalable en tant que membre de Sport'N'Connect. A cet effet, le participant doit remplir un formulaire d'inscription à Sport'N'Connect et accepter sans réserve les Conditions d'Utilisation de Sport'N'Connect et sa Politique de Confidentialité. Le participant s'engage à ne renseigner que des informations sincères relatives à son identité.

TARIFS 2025

Pour des raisons de sécurité de l'Évènement, les Organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de dossards disponibles.

Les tarifs des dossards peuvent varier selon votre date d'inscription à l'Évènement. Il est expressément précisé que les dates d'ouverture des différents tarifs, tels que répertoriés ci-dessous, sont susceptibles de modification par l'organisateur.

Tarifs EARLY (500 premiers dossards) :

TARIFS EARLY* (500 PREMIERS DOSSARDS)					
7 km	AVEC TON INSCRIPTION	OPTIONS			
 39 €	    	PARKING 10 €/place			
 30 €/pers	    	PARKING 10 €/place			
<small>* possibilité de tarif GROUPE à partir de 10 dossards achetés</small>					
LÉGENDE	 Dossard	 T-shirt finisher	 Mud'aille	 Mud'beer	 Tatoo visage
TARIFS EARLY* (500 PREMIERS DOSSARDS)					
12 km	AVEC TON INSCRIPTION	OPTIONS			
 49 €	    	PARKING 10 €/place			
 40 €/pers	    	PARKING 10 €/place			
<small>* possibilité de tarif GROUPE à partir de 10 dossards achetés</small>					
LÉGENDE	 Dossard	 T-shirt finisher	 Mud'aille	 Mud'beer	 Tatoo visage

THE MUD DAY PROVENCE

RÈGLEMENT SPORTIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES THE MUD DAY PROVENCE 2025

Tarifs CLASSIQUE :

TARIFS CLASSIQUES*			
	7 km	AVEC TON INSCRIPTION	OPTIONS
 X1	49 €	    	PARKING 10 € /place
 TEAM X4	40 € /pers	    	PARKING 10 € /place
<small>* possibilité de tarif GROUPE à partir de 10 dossards achetés</small>			
LÉGENDE	 Dossard	 T-shirt finisher	 Mud'aille
		 Mud'beer	 Tattoo visage
TARIFS CLASSIQUES*			
	12 km	AVEC TON INSCRIPTION	OPTIONS
 X1	59 €	    	PARKING 10 € /place
 TEAM X4	50 € /pers	    	PARKING 10 € /place
<small>* possibilité de tarif GROUPE à partir de 10 dossards achetés</small>			
LÉGENDE	 Dossard	 T-shirt finisher	 Mud'aille
		 Mud'beer	 Tattoo visage

Le tarif des dossards est exprimé dans le présent document en Euros, toutes taxes comprises, au taux en vigueur au jour de votre inscription.

Des promotions exceptionnelles peuvent être mises en place par les Organisateur afin de vous faire bénéficier de réduction sur le tarif du dossard. Toute inscription à un Évènement est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf stipulation spécifique du Règlement. Chaque inscription donne droit à un dossard. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Lors de l'inscription en équipe, l'engagement des coéquipiers est ferme et définitif : il ne pourra être procédé à aucun changement de coéquipier.

5. ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

Pour les participants qui le souhaitent, une assurance « annulation » est proposée au moment de l'inscription à l'Évènement sur Sport'N'Connect, dont la police est consultable sur Sport'N'Connect. Cette assurance est proposée par la société Meetch. Cette option doit être souscrite avant la validation de la commande. Cette option vous permet, sous certaines conditions établies par l'assureur choisi par l'Organisateur, de vous faire rembourser en tout ou partie du prix de votre dossard.

6. SERVICES GÉNÉRAUX

Le service médical par la société Euromedicare, 19 Boulevard Baillet, 13005 MARSEILLE, accompagné de l'association agréée de secourisme, La Croix Blanche, 10 Boulevard Tisseron, 13014 MARSEILLE. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un participant pour des raisons médicales. En aucun cas, la responsabilité des Organisateur ne saurait être engagée par le participant n'ayant pu finir sa course, suite à une décision de mise hors course prise par ces services généraux.

7. SÉCURITÉ ET ACCÈS AU SITE

Vous êtes les premiers responsables de votre sécurité et de celle des autres participants. A ce titre, vous devez de porter assistance à tout autre participant qui en aurait besoin, pendant toute la durée de l'Évènement.

Il est rappelé aux participants que certains obstacles présentent des risques particuliers, notamment de chute ou de glissement.

L'Évènement est un test extrême de vos limites physiques et mentales, qui comportent des risques inhérents à ce type d'activité, de blessures physiques notamment. Vous vous engagez ainsi à ne pas participer à l'Évènement si vous n'êtes pas correctement entraîné ou physiquement apte au jour de l'Évènement.

Du fait de la nature particulière de certains obstacles et des aptitudes et caractéristiques physiques particulières de certains participants, certains obstacles pourraient être contre-indiqués.

C'est ainsi que, notamment :

- le participant ne sachant pas nager se devra de contourner tout obstacle de nature aquatique.
- le participant ayant des troubles cardiaques de quelque nature qu'ils soient se voit contraint d'éviter tout obstacle de nature électrique.
- le participant allergique ou épileptique devront s'informer de la nature des obstacles, afin de savoir s'ils doivent les éviter.

En participant à l'Évènement, vous acceptez de porter :

- le dossard qui vous sera remis par l'organisateur et de le garder lisible pendant toute la durée de l'Évènement
- une tenue vestimentaire et des accessoires (chaussures, gants, bonnets...), le cas échéant, adaptés aux conditions climatiques.

Vous vous engagez également à ne porter aucun bijou (bague, collier, boucle d'oreille...) susceptibles d'être détérioré ou perdu ou d'engendrer de graves blessures aux participants, pendant l'Évènement.

Les organisateurs rappellent aux participants l'importance d'être à jour de votre vaccin antitétanique.

L'introduction sur le site de l'Évènement de tous objets susceptibles d'être dangereux ou illégaux, notamment drogues, armes à feu, objets contondants et matières explosives est strictement interdite.

Pour accéder au site et pouvoir participer à l'Évènement, le participant reconnaît et accepte expressément que les Organisateur puissent faire appel à du personnel de sécurité, lequel sera habilité à contrôler tant les personnes que leurs effets personnels. Toute personne souhaitant accéder au site accepte de se soumettre à ce contrôle. En cas de refus, la personne ne sera pas autorisée à accéder au site.

Les Organisateur ainsi que le personnel de sécurité est habilité à refuser

l'accès à l'Évènement ou la poursuite de la course aux participants dont le comportement est susceptible de perturber le bon déroulement de l'Évènement, notamment et sans que ce qui suit soit limitatif : introduction de tout objet qui pourrait potentiellement gêner de quelque manière que ce soit l'évolution de la course, la circulation et/ou la sécurité des autres participants ; introduction de tout signe distinctif faisant la promotion, sous quelque forme que ce soit, d'une opinion politique, philosophique ou religieuse susceptible de porter atteinte à l'image de l'Évènement ; comportement anormal, déplacé ou amoral du participant, notamment si celui-ci semble être sous l'empire de drogue ou d'alcool.

8. CHRONOMÉTRAGE

L'évènement n'est pas une épreuve chronométrée.

9. ASSURANCES

Assurance annulation : Tous les participants à l'Évènement peuvent souscrire lors de leur inscription à l'Évènement une assurance annulation proposée par Assur-Connect.

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à l'Évènement. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de l'Évènement.

Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Individuelle accident BESAfe : Tous les participants à l'Évènement, licenciés ou non à une fédération sportive, peuvent souscrire lors de leur inscription à l'Évènement ou au plus tard lors du retrait de leur dossard, une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de l'Évènement. L'indemnisation, fonction des dommages et des limites de garanties choisies, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'Évènement. L'assurance proposée est celle d'Assur Connect en partenariat avec Tokyo Marine. Un conseiller est à votre écoute au 01 87 73 31 15 ou par mail via contact@assur-connect.com.

CETTE ASSURANCE EST FACULTATIVE MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉE.

Elle peut être souscrite en complément ou à défaut d'une assurance de même type détenue notamment via une licence sportive. La notice d'information et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site de SPORT'N'CONNECT

Dommage matériel : Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même si les Organisateurs en assurent la surveillance. Le participant, en sa qualité de propriétaire, accepte expressément conserver la garde de ces biens personnels pendant l'Évènement. Sont notamment visés tous dommages subis par les biens personnels du participant pendant qu'ils sont laissés à la consigne, éventuellement mise en place pendant l'Évènement par les Organisateurs. Les participants ne pourront donc se retourner contre les Organisateurs pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

10. UTILISATION D'IMAGES

1/ Image du participant :

L'Évènement pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, chaque participant autorise expressément les Organisateurs, ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'Évènement (Ci- après son Image), pour une durée ne pouvant excéder dix (10) années suivant la date de l'Évènement. Le participant autorise à ce titre expressément les Organisateurs à concéder aux partenaires de l'Évènement des sous-licences d'exploitation de son Image pour une exploitation commerciale et publicitaire de l'Image.

A cet effet, chaque participant autorise expressément et irrévocablement les Organisateurs, ses ayants droits, ses ayants cause (notamment ses partenaires commerciaux), afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son Image dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou combiner à son Image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix des Organisateurs destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées.

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son Image.

Le participant est informé et accepte sans réserve que sa participation à l'Évènement implique la captation de son Image par les prestataires officiels de les Organisateurs. Son Image reproduite sous format photo et/ou vidéo sera accessible sur le site Sport'N'Connect. dans l'espace « Mon Compte » et pendant un an sur le site internet de l'Évènement dans la rubrique « Résultats ». Concernant le site de l'Évènement, le participant accepte qu'il puisse être identifié par tout utilisateur d'internet renseignant son nom, son prénom et/ou son numéro de dossard.

Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision aux Organisateurs à l'adresse provence@info.themudday.com en amont de l'Évènement et au plus tard trente (30) jours avant ce dernier afin que les mesures adéquates soient prises.

2/ Images de l'Évènement :

Toute communication d'image fixe et/ou séquence animée de l'Évènement captée(s) par le participant à l'occasion de sa participation à l'Évènement doit être limitée à une exploitation personnelle et ne peut en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'Évènement.

11. DONNÉES PERSONNELLES

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants (ci-après les Données) sont destinées au personnel habilité des Organisateurs qui est la société responsable du traitement de ces données.

Pour connaître la politique des Organisateurs en matière de protection des Données, les Organisateurs vous invite à vous référer aux Conditions

Générales de Vente (II). En tant que participant à l'Évènement, les Organisateurs vous invite également à lire attentivement les dispositions suivantes :

A l'issue de l'Évènement, les informations liées à votre prestation sportive (notamment votre résultat, vos photos et vidéos) sont publiées sur le site de l'Évènement. Vos résultats associés à votre nom, prénom et région sont susceptibles d'être repris par tout média.

Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision aux Organisateurs à l'adresse provence@info.themudday.com en amont de l'Évènement et au plus tard trente (30) jours avant ce dernier afin que les mesures adéquates soient prises.

Durée de conservation des Données :

Les Données sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la fin de l'Épreuve. A l'issue de cette durée de conservation, SAS LCO . procédera à leur archivage temporaire pendant la durée la plus longue de prescription légale applicable pour ce type de prestation. Leur accès sera alors strictement limité à un usage dans un cadre légal ou judiciaire.

12. PRISE D'IMAGES AÉRIENNES

Les participants sont informés de ce que :

- le jour de l'Évènement, des aéronefs télépilotés (drones) pourront être utilisés à des fins de tournage ;
- les participants pourront se situer, au cours de tout ou partie de leur participation à l'Évènement à moins de trente (30) mètres desdits aéronefs ;
- Le cas échéant, des consignes de sécurité leur seront communiquées et devront impérativement être respectées.

13. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement et des « zones de collecte » seront installées et signalisées en différents points du parcours. Elles devront être impérativement utilisées par les participants.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par les Organisateurs pour s'en débarrasser.

Les Organisateurs se réserve le droit d'attribuer des pénalités de temps ou de mettre hors-course les participants jetant volontairement leurs déchets en dehors des zones délimitées.

14. ÉQUIPEMENTS INTERDITS SUR LE PARCOURS

Les bicyclettes, engins à roue ou à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

15. LUTTE ANTI-DOPAGE

L'Évènement est une épreuve organisée sous l'égide de la FFA. A ce titre, des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de l'Évènement. Les participants à l'Évènement s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur,

notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

16. MODIFICATION - REPORT - ANNULATION

Si les circonstances l'exigent, les Organisateurs se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, la position des ravitaillements et des points chronométriques, de reporter la date et/ou les horaires de l'Évènement, d'arrêter la course en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli.

Si l'Évènement devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de les Organisateurs présentant les caractères de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française, ce dernier pourra proposer, en fonction des circonstances, une compensation telle que la substitution par un autre Évènement organisé par les Organisateurs, le report de l'Évènement ou le remboursement du prix du dossard diminué, le cas échéant.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Si vous avez commandé, à titre payant ou gratuit, un produit ou service The Mud Day auprès des Organisateurs via Sport'N'Connect (son site web, son site mobile ou son application) alors les présentes Conditions Générales de Vente vous sont applicables et constituent le contrat de vente qui vous lie aux Organisateurs.

De surcroît si vous participez à l'Évènement en tant que coureur, le Règlement vous est également applicable.

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ne sont pas applicables aux biens et services que vous avez pu acquérir, de quelque façon que ce soit, auprès d'un tiers, que ce tiers soit mandaté – licencié, ou non par les Organisateurs. Les produits et services concernés par les présentes Conditions Générales de Vente sont uniquement ceux fournis directement par les Organisateurs et commandés via Sport'N'Connect.

2. PRIX

Les offres de produits et services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site <https://www.sportsnconnect.com>. Les prix sont indiqués hors frais de livraison et autres services particuliers auxquels vous auriez éventuellement souscrits.

Les tarifs des dossards sont précisés dans le Règlement. Les Organisateurs se réserve la possibilité d'organiser en dehors des tranches de tarifs indiquées des promotions exceptionnelles pour vous faire bénéficier de tarif privilégié pendant une période donnée.

Le prix des produits et services est indiqué en euros, toutes taxes comprises, aux taux en vigueur au jour de la commande. Les prix ne tiennent pas compte des frais de livraison, des frais d'emballage cadeau, d'éventuelles offres promotionnelles et réductions personnelles (« code promo »), indiqués avant la validation finale de la commande.

Les prix tiennent compte de la T.V.A. française applicable au jour de la commande et tout changement du taux légal de T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits présentés sur Sport'N'Connect. Toutefois les prix ne pourront être modifiés une fois la commande de l'utilisateur passée.

Les commandes à destination des pays en dehors de l'Union Européenne, ne sont pas soumises à la T.V.A française. Les prix indiqués sur Sport'N'Connect pour ces commandes sont donc hors taxes. Toutefois, des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne sont pas du ressort des Organisateur et sont à votre charge. Ils relèvent de votre entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/ou organismes compétents du pays de livraison. Les Organisateur vous recommande de contacter le service des douanes pour plus d'informations, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

3. DISPONIBILITÉ

La disponibilité des produits et services est normalement garantie. Dans l'hypothèse où, postérieurement à votre commande, un produit ou service deviendrait totalement ou partiellement indisponible, les Organisateur vous prévient dans les meilleurs délais de cette indisponibilité et vous donnera la possibilité soit d'être livré d'un autre produit ou service de qualité et à un prix équivalent du prix ou service commandé dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement.

4. MODALITÉS DE PASSATION DES COMMANDES

Il est possible de passer commande exclusivement auprès de Sport'N'Connect, :

- en ligne sur le site <https://www.sportsnconnect.com>

Aucune commande adressée par e-mail ou par courrier postal ne pourra être prise en compte par les Organisateur en dehors des commandes VIP et groupées.

Lors de la passation de votre commande sur Sport'N'Connect, vous devez créer un compte Sport'N'Connect et de ce fait, vous devez accepter les Conditions d'Utilisation et la Politique de Confidentialité de Sport'N'Connect.

Vous devez confirmer votre commande après avoir sélectionné les produits ajoutés à votre panier. Vous devez contrôler avant toute confirmation de commande le contenu de votre panier (identifications et quantité des produits et services) avant de les valider, d'accepter les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement.

Les Organisateur accusent réception de votre commande en vous adressant un e-mail de confirmation de commande comprenant le récapitulatif de votre commande et votre reçu de paiement.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf cas exceptionnel, seuls les paiements en ligne par carte bancaire via le formulaire d'inscription de Sport'N'Connect sont autorisés.

Les paiements en ligne sur Sport'N'Connect sont réalisés via une plateforme de paiement sécurisée, complétée par des mesures de contrôle spécifiques, afin de garantir la sécurité des achats effectués sur Sport'N'Connect et de lutter contre la fraude.

Les coordonnées de votre carte de paiement communiquées lors de votre commande ne transitent jamais en clair sur le réseau internet : elles sont cryptées grâce à un protocole de sécurité SSL.

6. EXPÉDITION ET LIVRAISON

Aucune livraison de dossards de l'Évènement sera autorisée. Ils sont à retirer dans les conditions définies au sein du présent Règlement.

7. DROIT DE RÉTRACTATION

1/ Achats de prestations de loisirs ou de produits personnalisés

On entend par « Prestations de loisirs » l'achat d'un dossard, d'un hébergement, d'un ticket de restauration, etc. Vous ne bénéficiez pas de droit de rétractation sur l'achat de prestations de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, conformément aux dispositions légales de l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation suivantes :

« Les dispositions des articles L. 121-18, L. 121-19, L. 121-20 et L. 121-20-1 ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet :

[...]

2° La prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Les dispositions des articles L. 121-18 et L. 121-19 sont toutefois applicables aux contrats conclus par voie électronique lorsqu'ils ont pour objet la prestation des services mentionnés au 2 ».

Il en est de même pour les produits personnalisés tels que tee-shirt floqué, médaille gravée ou affiche personnalisée, en application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

2/ Achats de produits merchandising non personnalisés et autres

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez pour les produits merchandising non personnalisés d'un délai de quatorze (14) jours à compter de leur réception ou du retrait du produit merchandising vendu par les Organisateur pour vous rétracter. Vous pouvez exercer ce droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité et demander aux Organisateur le remboursement du produit commandé. Ce droit ne s'applique pas aux articles personnalisés ou confectionnés sur demande (par exemple les tee-shirts personnalisés par flocage, médaille gravée, pack photos ou vidéo).

L'exercice du droit de rétractation s'effectue en contactant le service client de à l'adresse provence@info.themudday.com qui vous indiquera les modalités à suivre. Vous pouvez également envoyer un courrier postal au Service Client à l'adresse de Carmasport

Votre demande de rétractation doit parvenir à Carmasport au plus tard quatorze (14) jours suivant votre retrait ou votre réception de la commande. Vous disposez ensuite d'un autre délai de quatorze (14) jours pour renvoyer le ou les produits concernés par la rétractation à l'adresse suivante :

Carmasport
World trade Center
Service Clients
2 Rue Henri Barbusse,
13001 MARSEILLE, FRANCE

Remboursement en cas de rétractation

En cas d'exercice des droits de rétractation et de remboursement dans les délais visés ci-dessus, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés. Les frais de retour restent à votre charge. Les produits retournés doivent être intacts, en parfait état de revente, dans leur

emballage d'origine. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'utilisateur consommateur ne sont ni repris ni remboursés. Vous devez joindre à votre retour une copie du justificatif d'achat.

Dans l'hypothèse où vous exercez votre droit de rétractation, les Organisateur procèderont au remboursement des sommes versées (y compris les frais de livraison) au plus tard dans les quatorze(14) jours à compter de la date à laquelle Carmasport est informée de la décision de l'utilisateur consommateur de se rétracter. La date de remboursement peut être différée jusqu'à récupération des produits ou jusqu'à ce vous ayez fourni une preuve de l'expédition des produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement se fait selon le même moyen de paiement que celui utilisé pour la commande. Les Organisateur n'ont pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si vous avez expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé.

En cas de retours anormaux ou abusifs, les Organisateur se réservent le droit de refuser une commande ultérieure.

S'agissant des produits et services achetés auprès de tiers par l'intermédiaire des Organisateur, vous êtes tenu de vous référer aux conditions générales de vente du vendeur tiers, la responsabilité des Organisateur ne pouvant être engagée à cet égard.

8. CONFORMITÉ DES PRODUITS ET GARANTIE LÉGALE

Pour les produits que vous achetez auprès des Organisateur et via Sport'N'Connect, les Organisateur sont tenus des défauts de conformité du produit, objet du contrat, dans les conditions de l'article L. 221-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. S'agissant de la garantie des vices cachés, vous pouvez décider de mettre en œuvre cette garantie au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

Attention : Pour les produits achetés auprès de vendeurs tiers, tels que le pack photo, vous devez vous rapprocher du vendeur concerné pour exercer vos droits, les Organisateur ne pouvant se substituer à ce vendeur.

9. RESPONSABILITÉ - FORCE MAJEUR

Les Organisateur s'engagent à décrire avec la plus grande exactitude les service et produits proposés sur Sport'N'Connect. En revanche, la responsabilité des Organisateur ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française. De même, la responsabilité des Organisateur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

10. DONNÉES PERSONNELLES

En commandant un produit ou service relatif à l'Evènement auprès des Organisateur, vous êtes amené fournir un certain nombre de données et d'informations notamment lors de votre inscription à l'Evènement afin de compléter les données que vous avez communiqué à Sport'N'Connect. Certaines de ces données permettent de vous identifier, directement ou

indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

De façon générale, les Données personnelles communiquées sont destinées au personnel habilités Organisateur, qui est responsable du traitement de ces Données et à ses éventuels sous- traitants.

Les Organisateur collectent ces Données, pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec votre consentement, et notamment aux fins de :

- Permettre la création, la gestion et les accès à votre compte ;
- Fournir les informations et les Services demandés et notamment vous permettre de vous inscrire aux Evènements proposés sur Sport'N'Connect, et permettre la vente de produits et de services sur Sport'N'Connect;
- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de vos inscriptions aux Evènements ;
- Proposer des Services personnalisés au regard des informations renseignées sur votre profil et notamment des conseils et des programmes d'entraînements ;
- Faciliter le recouvrement et lutter contre la fraude ;
- Permettre la gestion, la modification et l'amélioration des produits et services des Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou publier des messages afin de vous fournir toute information utile telle que la confirmation de votre commande, les mises à jour, des lettres d'informations concernant les activités des Organisateur.
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous fournir des informations, annonces et mises à jour relatives à l'Evènement auquel vous êtes inscrit ;
- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d'enquêtes ou de questionnaires que les Organisateur vous communique.
- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de non-indication médicale à la participation du participant à l'Evènement ;
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous informer d'autres évènements qui pourraient vous intéresser au regard des informations renseignées sur votre profil ;
- Permettre la gestion marketing et la promotion des services des Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou SMS, afin de communiquer des offres promotionnelles, publicités ou autres communications commerciales provenant de partenaires de notre Evènement.
- Permettre aux participants de communiquer entre eux ;
- Organiser des loteries et jeux-concours et vous permettre de vous inscrire et de participer à ceux-ci,
- Vous informer de vos résultats, vous communiquer vos diplômes ;
- Permettre toute autre finalité précisée lors de la collecte des Données.
- emballage d'origine. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'utilisateur consommateur ne sont ni repris ni remboursés. Vous devez joindre à votre retour une copie du justificatif d'achat.

Partage des Données

Les Organisateur sont susceptibles de partager des Données à votre sujet avec des tiers.

Les Organisateur peuvent divulguer des Données à ses filiales et à ses

THE MUD DAY PROVENCE

RÈGLEMENT SPORTIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES THE MUD DAY PROVENCE 2025

filiales et à ses affiliés, dans ce cas leur utilisation est soumise aux présentes conditions.

Si vous avez commandé par l'intermédiaire des Organisateur des produits ou services à nos partenaires, les Organisateur peuvent partager vos Données avec les partenaires concernés afin de satisfaire votre demande. Ces tiers pourront vous adresser des communications, de la correspondance, des courriels.

Si vous avez consenti lors de la commande d'un produit ou service relatif à l'Évènement à recevoir des communications des Partenaires de l'Évènement, ces derniers sont susceptibles de vous adresser des communications, de la correspondance, des courriels.

Enfin, les Organisateur peuvent partager les Données que vous nous soumettez à ses fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants ou agents chargés de certaines tâches pour le compte des Organisateur. Par exemple, ces fournisseurs peuvent être le chronométreur, le fabricant des dossards, la société en charge de l'assistance médicale. Ces partenaires ont accepté de préserver la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des Données. Les Données sont hébergées en dehors de l'Union Européenne, aux Etats-Unis.

Vous êtes susceptibles de recevoir par appel téléphonique et/ou courrier postal ou par e-mail ou SMS des offres promotionnelles des partenaires commerciaux des Organisateur, à qui les Données pourront être transmises et cédées à des fins de prospection commerciale, sous réserve que vous ayez coché la case prévue à cet effet lors de votre commande sur Sport'N'Connect. En tout état de cause, vous pouvez à tout moment vous y opposer dans votre espace « Mon Compte » ou selon les conditions prévues ci-après. En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes relativement à l'ensemble des Données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition à la prospection commerciale des Organisateur et/ou de ses partenaires commerciaux. Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses Données post-mortem.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par e-mail à l'adresse provence@info.themudday.com ou courrier postal accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé, adressé à :

Carmasport
World trade Center
Service Clients
2 Rue Henri Barbusse,
13001 MARSEILLE, FRANCE

Vos demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais. Une preuve de votre identité pourra vous être demandée.

Communications commerciales – droit d'opposition

Si vous êtes concerné par la prospection téléphonique, vous pouvez également vous opposer à l'utilisation de votre numéro de téléphone en vous inscrivant gratuitement sur le site www.bloctel.fr.

Si vous êtes concerné par la prospection par e-mail, vous pouvez également modifier ou vous désabonner des newsletters en vous rendant directement dans votre espace « Mon Compte » sur le site <https://www.sportsnconnect.com> en cliquant sur le lien « Mes newsletters ».

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par e-mail à l'adresse provence@info.themudday.com

Coordonnées des organisateurs - mentions légales

Les Organisateur et éditeur du site internet www.themudday.com sont : SAS LCO CARMA (Carmasport.), Société par actions simplifiée au capital 5 000 € inscrite au RCS de D'Aix-en-Provence sous le numéro 502 907 512, dont le siège social est au 365 Avenue Archimède, 13290 Aix-en-Provence France, et par le Groupe La Provence, Société par actions simplifiée au capital de 3 643 200 € au RCS de Marseille sous le 056 806 813, dont le siège social est au 248 Avenue Roger Salengro, 13015 Marseille.

Le site <http://www.themudday.com> est hébergé par Worldline, dont le siège social est situé à Bezons (95870), River Ouest, 80 Quai Voltaire. Tél: +33 (0)1 34 34 95 95

11. LITIGE, MÉDIATION ET DROIT APPLICABLE

Toute réclamation née à l'occasion de l'Évènement devra être faite par écrit, en français ou en anglais, en rappelant le nom, prénom du participant et son numéro de dossard, adressée au siège des Organisateur par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@themudday.com ou par courrier à l'adresse suivante :

Carmasport
World trade Center
Service Clients
2 Rue Henri Barbusse,
13001 MARSEILLE, FRANCE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont été rédigées en langue française qui sera considérée comme langue officielle. Elles sont soumises à la loi française. Toute difficulté relative à l'Évènement qui n'aurait pas pu faire l'objet d'un accord amiable entre les Organisateur et le participant relève de la compétence exclusive des tribunaux civils compétents.